



La lettre des Certifiés d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Christine MOINE-UIBER	LPO Hôtelier Tourisme Gascogne à TALENCE Responsable académique 2nd degré
Evelyne FAUGEROLLE	Collège Les Lesques à LESPARRÉ Elue à la CAPA des certifiés
Patricia ESCAPIL	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés
Laurence NAUMOT	LG René Cassin à BAYONNE Elue à la CAPA des certifiés
Vincent FAUVEL	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
Evelyne BRUN	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Elue à la CAPN des Certifiés
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°5

15 novembre 2012



La carte des formations, soyez attentifs !

La carte des formations pour la rentrée 2013 est actuellement à l'étude et ses évolutions sont en cours de discussion entre le Rectorat et les chefs d'établissement.

Nous avons d'ores et déjà été alertés sur certaines modifications programmées par le Rectorat, notamment sur la filière STMG qui semble être particulièrement touchée.

Le Comité Technique Académique qui traitera de cette question aura lieu le vendredi 7 décembre 2012. Seront traitées, entre autres, les questions relatives aux prévisions d'effectifs, à la carte des formations professionnelles et technologiques, aux options et sections européennes ainsi que les sections sportives.

Il est très important que vous nous fassiez remonter les informations relatives à votre établissement **avant cette date** afin que nous puissions, le cas échéant, demander les ouvertures qui s'imposent et nous opposer aux fermetures si nécessaire. Votre chef d'établissement connaît ces prévisions et peut donc vous les communiquer.

N'hésitez pas à lui demander que le point "évolution de la carte des formations" soit porté à l'ordre du jour du prochain CA, si tel n'est pas encore le cas.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous soutenir dans vos demandes. N'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons également nous déplacer dans votre établissement pour une réunion d'information et intervenir auprès du rectorat et de la Région pour défendre les intérêts de nos élèves.

D'avance, merci à tous pour votre implication dans ce dossier.

Le mouvement inter-académique, c'est parti !

La saisie de vos vœux se fait sur I-Prof via le serveur Siam :

www.education.gouv.fr/iprof-siam

du 15 novembre 2012 au 4 décembre 2012

• **Participent obligatoirement à l'inter :**

- Les stagiaires (sauf les ex-titulaires d'un autre corps d'enseignants, ex-CPE, ex-COP)
- Les titulaires en ATP
- Les titulaires dont le détachement ou la mise à disposition arrive à son terme au plus tard le 31/08/2013 (sauf ATER)

• **Du nouveau dans le barème !**

Le rapprochement de conjoint :

- Les années de séparation peuvent vous rapporter des points même si vous avez pris une disponibilité pour suivre votre conjoint ou si vous êtes en congé parental.
- N'hésitez pas à nous contacter sur ce point.

Le rapprochement de la résidence de l'enfant :

- La bonification passe de 120 à 150 points.

Pour plus d'informations, consultez le site académique : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article578>.

• **N'attendez pas pour rassembler vos pièces justificatives, les délais entre la fermeture du serveur et la remontée des dossiers complets au rectorat sont très courts.**

Pour plus d'infos, consulter "Cap sur les mutations 2013" : <http://www.se-uns.org/UserFiles/File/publications/mutations/2013/livre/index.html>.

ou contactez nous par téléphone.

Avancement d'échelon

La CAPA d'avancement d'échelon pour les Certifiés se déroulera le mercredi 19 décembre 2012. N'oubliez pas de nous renvoyer la fiche de suivi syndical si vous pensez être promouvable cette année scolaire.

N'hésitez pas à la proposer à un collègue qui pourrait être intéressé.



Congé de formation professionnelle 2013-2014

Inscription et édition du dossier en ligne

Du 12 novembre 2012 au 10 décembre 2012

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor>

Les dossiers complets sont à renvoyer sous couvert du chef d'établissement pour le 20 décembre 2012 au plus tard.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-uns.org

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>